15e ANNEE. — NUMERO 111 La Presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine. (PIE IX) JEUDI 14 MAI 1885

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita
(Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

PRIX D'ABONNEMENT

	3 mois	6 mois	Un an
SUISSE	Fr. 6 »	11 »	20 »
UNION POSTALE . .	» 10 »	19 »	36 »

Prix du numéro : 10 centimes.

Rédaction et Expédition
BUREAUX : **Grand'Rue, 13, à Fribourg**

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'*Agence suisse de Publicité* ORELL, FUSSLI & Cie, à FRIBOURG, *69, rue des Epouses ;* Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc.
Prix de l'annonce ou de son espace :
Pour l'étranger 20 cent. la ligne. Pour la Suisse 15 cent. la ligne.
Pour le canton 10 cent. la ligne.
Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PIE IX
et la Franc-Maçonnerie

Nous assistons, depuis deux ou trois ans, à tout un travail de diffamation dirigé contre la sainte mémoire du Pape Pie IX. Chacun y va avec ses moyens. Pendant que le pornographe Léo Taxil étale aux devantures des librairies les produits lubriques de son imagination dévergondée, sous le titre d'*Amours secrètes du Pape Pie IX*, nous voyons d'autre part la Franc-Maçonnerie ne reculer devant aucune tentative pour faire croire que ce grand Pontife a été l'un de ses adhérents.

En ce moment même la presse révolutionnaire publie un soi-disant diplôme de réception de Jean Ferretti-Mastaï, qui aurait été agrégé, au mois d'août 1839, à la loge de Palerme. Et cette pièce, si visiblement apocryphe, flatte tant de passions, que non seulement on la trouve dans la presse impie, où elle est vraiment à sa place, mais qu'elle est acceptée sans contrôle, par des écrivains et des publicistes que nous étions habitués à trouver mieux inspirés et plus prudents. Il n'est pas jusqu'à la *Gazette de Lausanne* de ce matin, où l'on exploite ce prétendu diplôme qui flatte sans doute ses haines protestantes contre l'hydre aux sept têtes que la Réforme lui montre au Vatican.

L'invention n'est pas nouvelle, du reste. Elle se produisit il y a une vingtaine d'années. On affirmait que l'abbé Mastaï, envoyé en mission au Chili (1823-1825) avait passé à son retour par Philadelphie et s'y était fait agréger à la Franc-Maçonnerie. On donnait même le *texte* des paroles qu'il avait prononcées la nuit de son admission :

En vérité, c'est de vous, aurait-il dit, que je reçois aujourd'hui la vraie lumière. J'étais jusqu'ici dans les ténèbres les plus épaisses. Je suis pleinement convaincu que la Maçonnerie est une des plus belles associations que le monde connaisse, et je suis très heureux d'y être admis.

Et dans une autre *tenue*, l'abbé Mastaï aurait dit encore :

Je serai un chaud défenseur de cet ordre sublime, dont la mission est de moraliser l'univers, de relever et défendre l'humanité abandonnée.

Comment douter de l'exactitude de détails si précis, lorsque d'ailleurs les preuves s'en trouvaient à la loge de Messine? Les francs-maçons de cette dernière ville s'en portaient garants dans une lettre adressée au T. R. Mario Aglotti, vicaire capitulaire du diocèse, publiée par l'*Umanitario*.

Bien plus, on ajoutait :

Nos frères de Philadelphie conservent, comme un précieux trésor, un grand nombre de documents et d'autographes de Mastaï-Ferretti, et les font voir, comme preuve de son initiation, à tous les Frères étrangers qui viennent dans cette ville ; beaucoup de voyageurs les ont vus plusieurs fois.

Tant de détails, donnés avec tant de précision, trompèrent beaucoup de gens de ceux qui ne demandaient pas mieux que d'être trompés. Ce fut exactement le même spectacle que nous voyons aujourd'hui. Mais tout le monde ne fut pas convaincu. On demanda des preuves ; il fallait produire au grand jour au moins quelques-uns de ces écrits, de ces autographes de Pie IX, dont on affirmait l'existence.

Mis en demeure de montrer ces preuves dont ils avaient les mains pleines, d'en montrer même une seule, les francs-maçons durent avouer que ce récit, dans son ensemble et dans tous ses détails, n'était rien que mensonge. Ecoutons sur ce sujet le *Monde maçonnique*, janvier 1869, pp. 534-537 :

La lettre des maçons de Messine racontait les détails de cette initiation avec une précision telle, qu'il ne restait plus qu'à remonter à la source, qu'à écrire à Philadelphie pour être définitivement renseigné. On pourrait s'étonner que cette démarche n'ait pas été faite beaucoup plus tôt ; *mais les inventeurs n'avaient aucun intérêt à se démasquer eux-mêmes ;* et un grand nombre de maçons paraissaient si heureux de compter un Pape parmi leurs frères, que personne n'a songé, sans doute, à faire ou à provoquer des recherches qui devaient leur enlever une aussi agréable illusion.

Malheureusement aussi, la maçonnerie compte encore, dans son sein, quelques *partisans de ces fraudes pieuses* dont le monopole devrait être abandonné aux dévots de la Salette et aux abonnés de l'*Univers*. Un ancien maçon excommuniant, maudissant ses frères : il y avait là un beau prétexte aux déclamations. On s'en est servi, on en a usé, abusé, en Italie et en France.

Le même numéro du *Monde maçonnique* contenait, en outre, la lettre suivante du Grand-Secrétaire de la grande loge de Pensylvanie :

Monsieur et Frère, selon votre requête, j'ai examiné les registres, et je n'ai pas trouvé le nom de Jean-Marie Mastaï-Ferretti, comme membre d'aucune loge de cette juridiction, ou ayant été reçu maçon dans l'une d'elles.

Le nom le plus approchant qui s'y trouve est celui de Martin Ferretty, lequel fut reçu maçon en l'an 1819, à la feue loge No 157, tenue à La Havane (Cuba), sous l'obédience de cette grande loge.

Malgré une réfutation aussi péremptoire, la presse n'en a pas moins continué à faire de temps en temps des allusions à la prétendue admission de l'abbé Mastaï dans une loge maçonnique. Dans les dernières lignes qu'il a tracées pour la *Bibliothèque universelle*, M. Marc Monnier n'a pu s'empêcher de faire reproduire cette fable ridicule.

Or, voici reparaître maintenant, avec quelques variantes, les récits produits pour la première fois il y a une vingtaine d'années. D'après la nouvelle version, l'initiation maçonnique de Pie IX n'aurait pas eu lieu à Philadelphie vers 1825, mais en 1839 à Palerme, l'année même de sa promotion au cardinalat. On ne donne pas maintenant les discours tenus en loge par le futur Pape, mais bien l'acte de sa réception.

Et de même qu'on avait découvert autrefois à la loge de Messine ce qui s'était passé à la loge de Philadelphie, de même cette fois, c'est dans les archives d'une loge allemande (qu'on n'a garde d'ailleurs de désigner) que doit s'être retrouvée la pièce soi-disant émanée de la loge de Palerme. Et le tout est attesté par la signature d'un prince bavarois (*Guillaume* de Wittelsbach) qui n'a jamais existé. Car, chose curieuse, soit par maladresse, soit pour tout autre motif, on a fait cette faute qui met sur la trace de l'imposture : il n'a pas existé en ce siècle un seul *Guillaume* dans la famille royale de Bavière.

Nous croirions faire injure à l'intelligence de nos lecteurs en insistant davantage sur l'évidente fausseté d'une invention qui n'est pas même spécieuse. Montrez la pièce, dirons-nous aujourd'hui comme on l'a dit il y a 20 ans aux francs-maçons de Messine. Indiquez au moins cette loge allemande qui est censée avoir dans ses archives le diplôme de réception de l'archevêque Mastaï ? Quel est ce Guillaume de Wittelsbach introuvable dans la famille princière qui porte ce nom ?

Remarquons, sans insister sur ce point, ce qui allongerait trop cet article, qu'aucun Pape peut-être n'a été aussi dur que Pie IX pour la franc-maçonnerie. A peine élevé au siège pontifical, il la condamna dans l'encyclique *Qui pluribus* du 9 novembre 1846 ; il la signala de nouveau à la réprobation des catholiques, en 1849, dans l'allocution *Quibus quantisque* et dans l'encyclique *Nostis et nobiscum*. Nouvelles et plus vigoureuses condamnations, en 1854, dans l'allocution *Singulari quadam*, prononcée le lendemain même de la définition de l'Immaculée-Conception, en 1863, dans l'encyclique *Quando conficiamur mœrore*, et enfin en 1865, dans une allocution consistoriale, plus énergique que toutes les précédentes, dans laquelle il déplore que les princes ne comprennent pas, malgré la leçon des événements, les dangers des sociétés secrètes. Et l'on voudrait nous faire croire que les francs-maçons se seraient tus, lorsqu'ils n'avaient, pour confondre le Pape, qu'à produire la preuve qu'il appartenait à une loge de la Sicile ? Et au lieu de la vérité que pouvait donner la loge de Palerme, c'est une fausseté manifeste qu'on se serait amusé à faire lancer par la loge de Messine ? Est-ce qu'on devrait avoir à discuter des fables aussi maladroitement conçues ?

Le Papauté a traversé les siècles au milieu des bénédictions des bons et des malédictions des méchants, au milieu surtout des calomnies de tous ceux qui, par intérêt ou par passion, ont cru éteindre l'éclat de la vérité divine sous la boue dont ils cherchaient à couvrir le Vicaire de Jésus-Christ. Trop longtemps les catholiques se sont laissé tromper eux-mêmes par une histoire qui, au témoignage de de Maistre, était une conspiration permanente contre la vérité. Il y a eu des Papes sur lesquels les enfants de l'Eglise ont passé condamnation jusqu'à ce que des recherches patientes, faites dans des archives, souvent par des incrédules ou des protestants, aient vengé des mémoires sur lesquelles la calomnie semblait avoir acquis la prescription.

Que faut-il penser des accusations non encore réfutées qui traînent toujours dans les histoires d'après certaines chroniques écrites par des ennemis ? Si les plus odieuses imputations s'attachent en ce moment même à l'honneur d'un Pape comme Pie IX, qui était la pureté même, la loyauté même, est-ce que la fausseté évidente de ces criminelles inventions n'est pas une leçon qui doit nous apprendre à ne pas accepter de confiance les accusations contre les Papes des siècles passés. Qui oserait garantir que, dans deux ou

Dépêches télégraphiques

—

LONDRES, 12 mai.

La Chambre des Communes a rejeté, en seconde lecture, par 281 voix contre 99, le bill concernant le tunnel de la Manche, que le gouvernement a combattu.

Des avis de Londres considèrent la question anglo-russe comme presque terminée, mais ils présentent la situation intérieure comme critique. Le cabinet est divisé sur la question de la loi criminelle appliquée en Irlande. Une vive discussion est attendue pour vendredi sur ce sujet.

On assure que l'Angleterre a proposé à la Turquie et non à l'Italie de tenir garnison à Souakim.

—

PARIS, 12 mai.

La Chambre a adopté, par 386 voix contre 57, la loi sur les récidivistes, après le rejet de tous les amendements.

Le Sénat a adopté une proposition tendant à supprimer la publicité des exécutions capitales.

La Chambre et le Sénat se sont ajournés à samedi.

—

BERLIN, 12 mai.

Le Reichstag a continué la troisième lecture de la loi sur les tarifs douaniers. Il a élevé de 1 mark à 1 ½ mark les droits sur l'avoine et l'orge, et de 2,40 marks à 3 marks les droits sur le maïs.

—

BADEN-BADEN, 12 mai.

L'impératrice Augusta a reçu la visite de l'impératrice d'Autriche, qui est arrivée ici sous le titre de comtesse de Hohenembs, et est repartie ensuite pour Vienne.

—

NEW-YORK, 12 mai.

Une dépêche de Panama dit que le commandant insurgé qui a brûlé Aspinwall assiège maintenant Carthagène.

—

LONDRES, 12 mai.

Le *Daily-News* dit qu'en présence de la retraite des troupes anglaises du Soudan, l'armée égyptienne sera augmentée de 12,000 hommes.

Sir P. Lumsden a quitté Tirpul le 10 mai pour se rendre à Londres.

—

PARIS, 12 mai.

Les membres de l'ancien cabinet ont résolu de ne pas aller devant la Commission d'initiative chargée d'examiner la demande de leur mise en accusation.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

—

LONDRES, 13 mai.

Le *Standard* annonce que M. Staal a reçu hier une dépêche importante qu'il est allé communiquer aussitôt au ministre des affaires étrangères.

Le *Standard* croit que c'est l'acceptation de l'arrangement par la Russie.

—

BERLIN, 13 mai.

Le sultan de Zanzibar a protesté contre les empiètements de l'Allemagne sur son territoire.

—

ROME, 13 mai.

Notre Saint-Père le Pape a reçu en audience particulière Mgr Tobie Müller, évêque de Erie (Etats-Unis), et Mgr Dominique Marinangeli, évêque de Foggia.

Sa Sainteté vient d'envoyer aux séminaires les plus pauvres d'Italie la somme de *vingt-mille* francs, et une égale somme à diverses maisons religieuses de la Péninsule.

trois cents ans, une école historique, ramassant toute la boue pétrie par les Taxil et autres malfaiteurs des lettres, ne fera pas de Pie IX l'Alexandre VII, le Borgia, du XIXe siècle!

Nouvelles suisses

Berne, 12 mai.

CONSEIL FÉDÉRAL. — Le bulletin du Conseil fédéral qu'on distribue aux représentants de la presse est imprimé depuis quelque temps à l'aide d'une *machine*. Quand cette machine marche bien, elle reproduit très lisiblement les lettres et les chiffres, mais quand ou l'instrument ou celui qui le manœuvre sont mal disposés, il est presque impossible de déchiffrer les décisions de nos sept sages. C'était aujourd'hui un mauvais jour, et il ne m'a pas été possible de lire le bulletin. J'ai seulement réussi à deviner que le Conseil fédéral s'est occupé de l'Union postale universelle et des crédits pour le matériel de guerre en 1886, qui s'élèvent à 2,325,620 fr.

MGR FIALA. — Le sacre de Mgr Fiala aura lieu dimanche prochain, 17 mai, à Rome.

MOTION ZEMP. — Les départements fédéraux chargés de faire des rapports préliminaires sur les motions demandant la révision de divers articles de la Constitution fédérale, ont fait parvenir leurs préavis au Conseil fédéral. Celui-ci les mettra en discussion aussitôt que possible. Il ne sera fait des communications à la presse à ce sujet qu'après décisions prises.

Il est inexact, comme le prétend, la *Nouvelle Gazette de Zurich*, que le département de justice ait élaboré des propositions au sujet de la question du referendum et de l'alcoolisme. D'autre part la question de l'initiative et du referendum a été traitée par le département de l'intérieur, ainsi que la question de l'article scolaire. Quant à la question de l'alcoolisme, on sait qu'elle est en train de recevoir une solution au sein des Chambres, qui l'ont entamée.

Le Conseil fédéral n'est nullement enclin à donner de grandes proportions à la révision, attendu que les circonstances actuelles ne sont pas favorables pour lui prêter un caractère progressiste.

TRAVAUX PUBLICS. — La Commission du conseil des Etats qui a visité les rives du lac de Genève et les marais d'Orbe a décidé à l'unanimité d'adhérer au projet du Conseil fédéral, accordant une subvention fédérale. La Commission se loue de l'accueil chaleureux qu'elle a reçu partout.

DIPLOMATIE. — Le Conseil fédéral a accordé à M. Frey, ministre suisse, un long congé à partir du mois de juin; il le passera en Suisse.

Berne

Berne, 12 mai.

La mort subite de M. l'avocat Gygax, lieutenant-colonel et commandant de la 11e brigade de l'infanterie, a éveillé bien des sympathies. M. Gygax, qui appartenait à l'opinion radicale, était d'une humeur joviale qui le faisait aimer de tous ceux qui ont eu affaire avec lui.

Dimanche, après midi, il a encore fait avec ses trois enfants une excursion en voiture à Gümligen; il se sentit incommodé et s'empressa de rentrer.

Il était à peine entré au lit qu'une attaque foudroyante d'apoplexie mit fin à son existence. On appela immédiatement M. le Dr Schærer, mais tous les secours furent inutiles.

M. Gygax, né en 1832, était veuf depuis plusieurs années; il laisse trois jeunes filles, qui ont, heureusement, encore leur grand-père, M. Rœsch, greffier du Tribunal de Berne, pour remplir auprès d'elles les soins paternels.

***

On annonce la mort de M. Abram Boivin, ancien député au Conseil national et à la Constituante, qui est décédé le 12 mai dans sa 70e année. C'était un des chefs du parti indépendant dans le Jura bernois; les catholiques jurassiens avaient à se louer de sa tolérance, aussi c'est avec le concours de leurs voix qu'il était arrivé au Conseil national dans la législature de 1878 à 1881.

***

Dans la nuit de vendredi à samedi, des voleurs se sont introduits dans la gare aux marchandises de St-Imier; ils ont fait sauter les deux pupitres dans lesquels ils n'ont rien trouvé; ils ont ensuite allumé des mouchoirs qu'ils ont jeté dans un des pupitres; heureusement, en refermant celui-ci hermétiquement, le feu a été étouffé. Les voleurs s'étaient tout simplement introduits par la porte et l'avaient ouverte au moyen d'une clef volée il y a quelques semaines. Un serrurier avait été chargé alors de changer serrure et clef, mais malgré des ordres formels, il a laissé l'ancienne serrure.

***

Les incendies sont à l'ordre du jour; samedi il y en a eu deux ou trois dans la banlieue de Berne. Lundi matin on a vu vers le sud une colonne de fumée, on ne sait s'il s'agit de feux dans les champs ou d'un véritable sinistre. Vers 4 heures du matin, le feu a éclaté dans les dépendances de l'école d'agriculture de la Rütti, il a été rapidement éteint. Les dommages sont peu considérables.

Obwald

On raconte après coup certaines petites histoires qui font peu d'honneur aux jeunes libéraux qui ont voulu introduire dans l'Obwald la liberté de la danse pendant les jours consacrés au Seigneur. Depuis nombre d'années, il n'y avait pas eu de Landsgemeinde aussi agitée. Les innovateurs s'y conduisirent de telle sorte que le landammann dut, à six reprises, menacer de dissoudre l'assemblée. L'opposition essayait, par des clameurs grossières, de couvrir la voix de M. Wirz, pendant que ce magistrat défendait le projet du gouvernement.

Lorsque le cortège des magistrats et du clergé accompagna à sa demeure le landammann nouvellement élu, des coups de sifflet et des injures l'accueillirent à son passage. Ensuite, les héros de la liberté de la danse organisèrent un cortège dans la direction de Kerns, avec trois tambours à leur tête, et là ils firent charivari devant les demeures de M. le landammann et de M. le curé von Ah.

Bien plus, pendant la nuit, un jeune St-Gallois fut attaqué à Sarnen en pleine rue, et les manifestants le maltraitèrent à tel point que son état est désespéré.

Comme on voit, les oppositions libérales se ressemblent toutes; elles sont tapageuses, bruyantes et... sifflantes! Et le libéralisme dans les mœurs accompagne habituellement le libéralisme dans les doctrines.

La *Grenzpost* fait remarquer, du reste, que cette agitation en faveur de la liberté de la danse en Obwald n'est qu'une gambade de l'opposition libérale pour aboutir à escalader un fauteuil gouvernemental.

Saint-Gall

Le tribunal cantonal a repoussé les prétentions du musée polonais de Rapperswyl et déclaré le legs Ostrowski soumis à l'impôt.

Argovie

Le Comité cantonal des Grütléens vient de publier un appel invitant les électeurs à rejeter la Constitution. La section de Lenzbourg, par contre, recommande l'acceptation, le peuple étant las de révisions et l'élection d'une seconde Constituante pouvant tourner entièrement au profit des conservateurs.

Un correspondant du *Vaterland* estime que la députation conservatrice eût bien fait de se ranger à l'avis de M. le curé Dœbeli et de M. le prévôt Bucher, qui auraient préféré transférer au peuple la nomination du conseil d'Etat et des députés au conseil des Etats. Il y a mieux à attendre, dit-il, du choix populaire que de celui d'un Grand Conseil libéral-radical, où règnent encore les souvenirs néfastes du Kulturkampf. Une série de votations populaires a montré, en effet, que le peuple argovien vaut mieux que ses représentants.

Thurgovie

Un procès civil original va se dérouler devant les tribunaux de ce canton, en suite d'un crime sur lequel les jurés ne se sont pas encore prononcés.

Il y a quelque temps, un nommé J. Büchi, aubergiste et boulanger à Sirnach, avait tué sa ménagère, âgée d'environ 70 ans, pour entrer plus tôt en possession de sa fortune, dont elle l'avait constitué héritier

Büchi prétend aujourd'hui avoir commis ce crime dans des circonstances qui lui enlevaient son libre arbitre. Le jury aura à déclarer si, oui ou non, l'accusé doit être considéré comme responsable.

Immédiatement après la découverte du crime, Büchi fit faillite pour la seconde fois. Ses créanciers, s'appuyant sur le fait que le testament de la victime est parfaitement régulier, veulent faire entrer ses biens dans la masse en discussion. Les héritiers naturels de la malheureuse soutiennent au contraire que le légataire s'est rendu, en assassinant cette dernière, indigne de la succession.

La loi thurgovienne ne prévoit pas un cas semblable.

Neuchâtel

Le Grand Conseil est convoqué en session ordinaire de printemps pour le 18 mai courant.

***

Le bruit court à Neuchâtel, dit la *Suisse libérale*, que, dans une réunion qui a eu lieu samedi après midi dans notre ville, entre une délégation du conseil d'Etat et de la Commission consultative et des représentants du Jura-Berne, on serait enfin tombé d'accord sur les conditions du rachat du Jura-Industriel.

Genève

On annonce que le déficit budgétaire pour l'exercice de 1884 dépasse le chiffre de 1,063,000 fr. Les gaspilleurs radicaux ne manqueront pas de dire que c'est un « déficit raisonnable ».

***

On annonce le décès de M. J. Decarro, entrepreneur, qui a joué un rôle très militant dans la politique genevoise, sous la période Fazy.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Lettre de Rome

(Correspondance particulière de la *Liberté.*)

Rome, 10 mai.

Les évêques irlandais qui se trouvent en ce moment à Rome pour les travaux préliminaires de leur prochain Concile ont été reçus, cette semaine, en audiences particulières et distinctes par le Souverain-Pontife qui se réserve, d'ailleurs, de les admettre tous ensemble en audience solennelle lorsqu'ils auront terminé leurs conférences à la Propagande.

Jeudi dernier, tous ces évêques, au nombre de dix-huit, ont été invités chez Son Eminence le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat, à un dîner donné en leur honneur, et auquel assistaient les Eminentissimes cardinaux qui prennent part aux conférences de la Propagande, savoir: Jean Simeoni, Jean-Baptiste Franzelin, Hilarion Randi et Ange Jacobini, ainsi que les principaux prélats de la secrétairerie d'Etat, de la Sacrée-Congrégation de la Propagande et de la Cour pontificale.

Demain, lundi, les évêques irlandais assisteront à une séance académique polyglotte, en vingt-cinq langues, donnée en leur honneur au palais de la Propagande par les élèves des divers collèges et séminaires étrangers.

Ils interviendront aussi à une séance de philosophie et de théologie qui aura lieu au Vatican, vers la fin de mai, en la présence du Saint-Père, et à laquelle prendront part notamment plusieurs élèves des collèges irlandais, écossais et anglais.

Le Souverain-Pontife, qui s'était réservé, eu égard aux difficultés de la situation en Irlande, de procéder à la nomination du nouveau titulaire pour le siège de Dublin, après avoir ouï à ce sujet les évêques irlandais actuellement à Rome, vient de fixer son choix sur l'archevêque de Sidney, en Australie, Sa Grandeur Mgr Moran, Irlandais d'origine, qui a été mandé à Rome par dépêche.

***

On attend aussi l'arrivée, dans la semaine de Pentecôte, du vaillant défenseur de la foi au diocèse de Bâle, Sa Grandeur Mgr Lachat, destiné à remplir les délicates fonctions d'administrateur apostolique au Tessin, avec le titre d'archevêque de Damiette.

Son successeur au siège de Bâle, Mgr Fiala, en ce moment à Rome, a été reçu, le 13 courant, en audience particulière par Sa Sainteté. Il recevra, ces jours-ci, la consécration épiscopale et repartira aussitôt après pour aller prendre possession de son important diocèse.

Le dernier discours du Souverain-Pontife aux pèlerins allemands a produit une excellente impression jusque dans les sphères officielles de Berlin où l'on n'a pu s'empêcher d'y voir une nouvelle manifestation du désir si ardent et généreux de Léon XIII de rétablir la paix religieuse en Allemagne sur une base solide et durable. Il est certain que les négociations entre la Prusse et le Saint-Siège ont été reprises ces derniers jours avec un regain d'activité, dans le but surtout d'en venir, au sujet de la provision du siège de Posen, à un accord semblable à celui qui a été conclu naguère pour l'archevêché de Cologne.

Sur le désir manifesté par le Souverain-Pontife de procéder à une cérémonie solennelle de béatification en 1887, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa première messe, la Sacrée-Congrégation des Rites s'occupe activement de mener à terme les causes qui sont le plus avancées, c'est-à-dire celles des Vénérables serviteurs de Dieu dont l'héroïcité des vertus a été déjà proclamée et pour lesquelles il ne manque plus que le jugement sur l'authenticité des miracles.

Une séance plénière concernant la cause de béatification du Vénérable Clément Hofbauer, Rédemptoriste, de Vienne, et précisément pour juger de l'authenticité des miracles attribués à son intercession, est annoncée comme devant avoir lieu au Vatican, à la présence du Saint-Père, le 16 juin prochain.

Une autre cause qui permet d'espérer une prompte et heureuse solution, c'est celle du Vénérable Chanel, martyr, de la Société de Marie.

***

Le gouvernement italien, si obstiné à persécuter l'Eglise dans l'intérieur de la Péninsule, ne peut s'empêcher lui-même de reconnaître les avantages qui résultent de l'influence religieuse, lorsqu'il s'agit des colonies. Il a commis l'heureuse contradiction de donner d'excellents chapelains aux troupes expédiées en Afrique et de prescrire aux soldats de ces lointaines stations d'assister à la messe tous les dimanches.

---

2 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

LA

VENGEANCE D'UN PÈRE

Par Charles d'AVOLD

— Oui, mon fils que j'avais placé à la cour.

— Que l'on a trouvé frappé à mort par une main inconnue?

— Inconnue! — Oui, inconnue à toi et à la terre entière; mais non pas à moi!

— Comment! le meurtrier de ton fils ne t'est pas inconnu, et tu ne lui as pas demandé compte du sang versé?

— Oh! un compte terrible lui a été demandé. Jour et nuit il vient pleurer et gémir devant les restes inanimés de sa victime, cherchant en vain un apaisement à ses remords.

— Tu perds la raison, Caserta! Serait-il possible? Mais non...

— Parle, tu ne te trompes pas! Oui, c'est moi, moi-même qui suis l'assassin de mon pauvre fils.

— Ciel! s'écria Cerra, ce malheureux père est fou!

— Oh! non, je ne suis pas fou... Plût à DIEU que j'eusse perdu la raison! Avec elle se fût éteint le feu dévorant qui consume lentement mon existence.

— Raconte-moi comment est arrivée cette terrible chose.

— Oui, écoute ce récit: peut-être auras-tu pitié de moi... Tu sais de quelle honte ineffaçable Manfred a couvert le nom des Caserta. La malheureuse qui a trahi ses devoirs d'épouse, est morte dans les tourments; son cadavre, je l'ai jeté aux oiseaux de proie. C'était justice! Ne parlons plus d'elle. — Il me restait à me venger de Manfred. J'attendais une occasion favorable. Pour mieux assurer ma vengeance, je fis semblant d'avoir tout oublié; je combattis pour lui; je contribuai à établir sa domination sur les Deux-Siciles.

— Ta conduite, je l'avoue, a fort étonné tes amis.

— Je fis plus: j'envoyai mon fils unique à sa cour comme un gage de réconciliation. Je désirais endormir mon ennemi, afin de le frapper plus sûrement. J'appris par mes espions que le roi avait de fréquents rendez-vous avec des chefs sarrasins, dans une campagne solitaire. Il s'y rendait seul, la nuit, Je résolus de mettre cette circonstance à profit.

— Eh bien?

— Je soudoyai un homme déterminé et lui donnai mes instructions. Plusieurs nuits nous attendîmes en vain le roi de Sicile. Enfin je le vis venir. Je fus surpris d'abord: car il s'avançait lentement et nonchalamment, lui qui d'ordinaire va à pas pressés et avec une démarche hautaine. C'était bien lui pourtant: je reconnus ses vêtements, son chapeau, son manteau. Un trouble étrange me saisit; je fus tenté de l'épargner. Le sentiment de la vengeance l'emporta: je donnai le signal.

Le sicaire s'élança. Le roi eut le temps de tirer l'épée; il se mit en défense. La lutte fut terrible; les deux combattants se frappaient en silence et dans l'obscurité. Enfin le roi tomba.

Je rentrai à la hâte au château, m'attendant à recevoir, dès le matin, la nouvelle que mon ennemi avait péri. Hélas! je reçus la nouvelle de la mort de mon fils.

Te dirai-je mon désespoir et ma fureur? C'était moi, moi misérable, qui avais assassiné mon propre fils!

Le malheureux père, dans l'excès de sa douleur, se tordait les mains et s'arrachait les cheveux en se livrant à une rage impuissante.

— Dis-moi, reprit Cerra, quand Caserta fut plus calme; dis-moi: comment cette erreur a-t-elle été possible?

— Le sais-je moi-même? Je n'ai pas osé prendre des renseignements, pour ne pas me trahir.

— Je crois comprendre, dit le comte Cerra. Le tyran a eu connaissance de ton complot, et, à dessin, il a envoyé ton propre fils à sa place.

— Oui, tel a dû être son jeu cruel.

— C'est horrible! Et le comte Caserta pleure et se lamente! Il ne fait rien pour punir l'homme odieux qui a déshonoré et rendu déserte la maison de Caserta!

— Tais-toi, Cerra; n'augmente pas mon désespoir. Tout lui réussit! Le bâtard de Frédéric II, l'usurpateur du trône de Naples, l'impie et excommunié Manfred marche de succès en succès. Les Papes eux-mêmes ont dû subir la loi de ce vassal révolté. Comment pourrais-je, seul, lutter contre un roi vainqueur? Ah! si mon heure venait!...

— Votre heure est venue, comte! dit une voix rude.

Et un nouveau personnage pénétra dans la chambre.

Les deux amis se retournèrent vivement.

— C'est toi, Ghisfred? demanda Cerra. Que signifient tes paroles? Apportes-tu de bonnes nouvelles?

L'homme qui venait d'entrer, portait le costume des pèlerins de Terre sainte: le chapeau larges bords avec coquillages, la panetière et le bourdon, le manteau avec pèlerine, retenu par une ceinture de corde.

Ghisfred n'avait du pèlerin que le costume: c'était un espion au service du comte Cerra.

Il s'avança jusque sous la lampe et ôta son chapeau de pèlerin. Ses yeux gris, cachés sous d'épais sourcils, brillaient d'une lueur farouche.

— Oui, dit-il, j'apporte des nouvelles qui vous feront plaisir à tous deux, et qui vaudront sans doute au messager une bonne récompense. L'heure de votre vengeance a sonné, comte Caserta, et pour mon maître, l'heure des grandes résolutions. Manfred est en danger de perdre le trône et peut-être la vie.

— Que dis-tu? Parle vite.

— Notre Saint-Père Clément IV, poussé à bout par l'insolence de Manfred, a repris le plan d'Urbain, son prédécesseur; il a offert la couronne de Naples et de Sicile au comte de Provence, frère du roi Louis IX de France. Charles d'Anjou est ambitieux: il échangera volontiers la couronne comtale contre le diadème royal. A vous, nobles comtes, de soutenir le trône chancelant de Manfred, ou de hâter la chute de l'orgueilleux Hohenstauffen.

C'est avouer que là où il y a des difficultés spéciales à vaincre, de dures épreuves à supporter, nul ne peut se passer des secours que la religion seule est à même de fournir.

Une feuille libérale de Florence, la *Nazione*, dit à ce propos : « Une des questions qui réclament la plus vive sollicitude de la part du gouvernement, c'est celle des rapports avec l'Eglise, ces rapports pouvant exiger en Afrique un criterium et une action tout autre qu'en Italie, à cause d'une diversité de conditions dont il peut être aisé de faire abstraction en métaphysique, *mais non pas* certes en politique. » La *Nazione* constate avec un certain émoi la présence à Massouah de missionnaires français qui dépendent du cardinal Lavigerie. Quant aux moyens d'assurer à l'Italie l'influence de l'action religieuse dans les colonies naissantes de la Mer Rouge, la *Nazione* a le bon sens de traiter d'utopie l'organisation de *missions laïques*, proposées par d'autres organes libéraux ; puis elle ajoute : « Les gens expérimentés savent que le patriotisme est ressenti d'une manière plus pure et plus élevée loin de la mère-patrie et dans des contrées inhospitalières. Au milieu des dures épreuves des missions, la religion elle-même est pratiquée avec plus d'ardeur. Il faut donc profiter de ces circonstances et, à tous les missionnaires italiens dans les régions où l'Italie chercher à pénétrer, il faut venir en aide par tous les moyens voulus, afin de favoriser une œuvre où la religion et la patrie poursuivent un même but. »

Ces aveux inattendus portent à désirer que les nouveaux Pharaons, profitant de leurs expéditions sur la Mer Rouge, comprennent enfin qu'il y va de leur propre intérêt de laisser au peuple de Dieu et à son Chef auguste la libre possession de la Terre promise.

HUITIÈME SAISIE
du JOURNAL DE ROME

Le vaillant *Journal de Rome* vient d'être saisi pour la huitième fois par le gouvernement usurpateur de Rome. Le motif de cette saisie était un article consacré à l'interpellation qui a occupé trois séances de la Chambre des députés, sur la politique étrangère du ministère. M. Mancini, ministre des affaires étrangères, a expliqué sa politique par un discours que le *Journal de Rome* résume en ces mots :

« Nous avons lieu de croire que nous « jouissons de l'appui du Nord ; il semble « certain que l'Angleterre, ayant les mains « liées ailleurs, ne demande pas mieux que « de nous voir à ses côtés en Egypte ; il n'est « pas impossible que la France aît cent rai- « sons de ne pas nous gêner ; il est enfin « probable que la Turquie criera si nous « continuons à la dépouiller, mais tâchons « que ses cris n'aient pas d'écho. »

« Voilà, continue le *Journal*, toute la politique de l'Italie en ces jours : elle ne peut pas être autre. Une fatalité est accrochée aux flancs de ce colosse gonflé de vent, qui n'est pris au sérieux par personne, dont tout le monde rit. On dit qu'il a des canons et des cuirassés : soit ! M. le ministre de la guerre a même cru devoir, lundi, prendre une figure et un geste de circonstance pour faire entendre aux nations voisines que l'Italie n'a peur de personne. Et ce ministre, emphatique comme ses patrons, a fourni, comme preuve de son affirmation, que le *Castelfidardo* et d'autres navires italiens (pas le *Principe Amedeo*) étaient allés à Massouah sans demander la permission d'aucune puissance. Ce n'est aucunement démontré, et nous dirons même que le contraire semble seul exact.

« Attend-on maintenant de nous que nous tirions les conclusions qu'appelle infailliblement la constation qui vient d'être faite? Ce journal l'a fait en cent occasions. L'Italie une, l'Italie révolutionnaire est une puissance de contrebande, qui vit de la complicité, mais avec le mépris des puissances européennes. Elle est constituée en dehors de toutes les données modernes, larges cependant. Elle est basée sur une injustice flagrante, sur une infraction au droit des gens, nous pourrions dire davantage encore, et nous l'avons dit. Dès lors, comment pourrait-on prétendre que cette puissance jouît de la moindre considération auprès d'autres puissances qui, si elles la supportent dans un intérêt politique de troisième ordre, se considèrent avec raison comme lui étant absolument étrangères par les liens de l'honnêteté et du respect du droit des gens ?

« Disons encore une fois le mot : l'Italie révolutionnaire a spolié les Etats de l'Eglise, universellement reconnus et respectés, dont les droits sont impérissables. Dans cette spoliation sacrilège se trouve le secret de sa faiblesse. L'Italie actuelle est anémique et cancérée ; sa fin est certaine et prochaine. Elle en a conscience, et ses hommes d'Etat ou voient plus clair qu'ils ne veulent l'avouer, ou sont frappés de cet aveuglement précurseur des vengeances célestes.

« Donc, inconscience ou cynisme, aveuglement ou criminelle obstination, tel est le rôle que jouent depuis quinze ans les ministres italiens, le rôle que continuent à jouer MM. Depretis et Mancini. Leurs finesses, leurs fourberies oratoires ne trompent personne. Le Pape est prisonnier au Vatican et, du fond de sa prison, il se rit des menaces de ses persécuteurs. L'Italie révolutionnaire se perd elle-même et travaille activement à réaliser contre elle les vengeances de Dieu. — Au fond, tout est là. »

— Oh ! mon choix n'est pas douteux ! s'écria Caserta avec une expression de haine. Vienne le Provençal, vienne le diable en personne, je me rallierai à lui et combattrai sous sa bannière contre le tyran Manfred !

Ghisfred secoua la tête.

— Seigneur comte, dit-il, s'il vous plaisait d'entendre l'avis d'un vieux routier qui a beaucoup vu sur la terre ?

— Parle. Je sais que tu nous es dévoué.

— J'ai toujours remarqué qu'un ennemi dans la place est cent fois, plus redoutable qu'un ennemi qui tient la campagne. Manfred a agi en traître à votre égard : payez-le de la même monnaie.

— Tu as raison, Ghisfred. C'est l'enfer qui t'a dicté ce conseil. Je le suivrai. Es-tu avec moi, comte Cerra ?

— Je consens à servir ta vengeance, si tu t'engages à ton tour à seconder mes desseins.

— Quels qu'ils soient, je te soutiendrai.

— Jure-le sur la tête de ton fils !

— Je le jure sur la tête de mon fils. — A nous deux maintenant, Manfred ! Nous soulèverons contre toi les comtes et les barons ; nous te priverons de tes plus fidèles serviteurs. On ne résiste pas à l'or : l'or ne nous manque pas.

— Avant tout, nobles seigneurs, tâchez de gagner à votre cause le jeune Roderic Belani. Mon cher fils adoptif, ajouta-t-il avec un rire méchant, n'a pas gardé souvenir de son excellent père. Il n'a pas suivi les bons principes que je cherchais à lui inculquer dans le temps.

(A suivre.)

Le procès de Montceau-les-Mines

L'affaire de Montceau-les-Mines avait été inscrite pour la session des assises qui va s'ouvrir.

On vient de l'ajourner sur ordre supérieur.

Cette décision a fait d'autant plus d'impression qu'on la rapproche des accusations dont le commissaire de police de Montceau avait été l'objet.

On lui reprochait nettement d'être le véritable auteur du complot qui avait été la cause du procès.

Les conversions en Prusse

Il y a deux mois la *Post* publiait une statistique des conversions de protestants au catholicisme. La feuille gouvernementale commenta ce travail en accusant le clergé catholique de provoquer ces conversions par des moyens « artificiels ». Cette interprétation a porté ses fruits, car le président du district de Massenbach vient de publier une longue circulaire, dans laquelle il invite ses subordonnés à dresser un rapport détaillé des conversions, des mariages mixtes, du nombre des enfants qu'on élève dans la religion catholique. Cette circulaire serait-elle un symptôme, et le gouvernement aurait-il des intentions hostiles au catholicisme, et inspirées par une jalousie sectaire ? Qui sait si l'on ne prépare pas quelque mesure législative pour arrêter la propagande catholique au sein de la société protestante ?

Le journal de Gordon

La question de la publication du *Journal* de Gordon est aujourd'hui décidée dans le sens affirmatif. Le manuscrit est aux mains des compositeurs et son apparition ne saurait maintenant beaucoup tarder.

Ce journal sera publié par le frère de l'héroïque victime de Khartoum, et il a été revisé, au point de vue de l'élimination de tout ce qui n'intéressait que des tiers, par un ami de la famille dont la compétence pour un pareil travail est indéniable.

Un éditeur avait offert 150 mille francs du manuscrit, mais ces offres n'ont pas été acceptées et c'est le frère de Gordon qui le publie à son compte, par l'intermédiaire de la maison Keyan-Paul Trench et Cᵉ. Il y a deux mois, cette publication aurait eu un succès colossal, mais ainsi va le monde : la crise que nous venons de traverser a dans une notable mesure déplacé la curiosité publique ; mais ce sera encore un grand succès à tous les points de vue.

Le conflit de l'Afghanistan

La presse russe se montre excessivement réservée dans ses appréciations au sujet de l'arbitrage. La *Nowoje Wremja* publie des dépêches de Constantinople relatives à une entrevue de son correspondant avec M. Nélidoff, ambassadeur de Russie, qui prétend que la Porte cédera à la première pression de l'Angleterre pour passer les Dardanelles. Toutes les mesures prises pour intercepter le passage sont dérisoires. On coule, il est vrai, des torpilles, mais c'est un Anglais, l'amiral Wooth-pacha, qui a la direction de ces travaux.

On continue, paraît-il, à fortifier les côtes de la Baltique ; la 2ᵉ division de la garde est attendue à Rewal. Tous les jours de gros envois de poudre, pyroxiline et dynamite arrivent dans les magasins.

On aurait enlevé aux Afghans, lors du combat du Koutsch, toute une liasse de documents, lettres, etc., de sir Lumsden. Copie en a été faite et envoyée au cabinet anglais. Sir Lumsden parlait de préparer une rencontre russo-afghane, afin de détruire l'influence russe dans le pays.

***

Lundi soir à la Chambre des Lords, lord Granville répondant à lord Salisbury, a dit que la soumission du point d'honneur pendant entre l'Angleterre et la Russie au jugement du souverain d'une puissance amie a été demandée par l'Angleterre. On ne prévoit aucune difficulté relativement aux détails des négociations. Le gouvernement a donc été d'avis que M. Kimberley et le ministre des affaires étrangères examinent ensemble, avec MM. Staal et Lessar, la question de la délimitation.

Nous sommes arrivés, a dit lord Granville en substance, à une entente qui a paru satisfaisante au gouvernement de lord Dufferin et au conseil des Indes. Cette entente a été transmise au gouvernement russe par les représentants de la Russie.

CANTON DE FRIBOURG

Causerie politico-financière

L'attaque du *Confédéré* contre le parti conservateur, l'accusant de vouloir s'emparer de certains établissements de crédit, nous a amené à parler de la composition de leurs conseils de surveillance au point de vue politique. L'idée nous est venue ensuite de compléter nos renseignements pour tous les établissements du canton.

Le résultat de nos recherches est vraiment curieux. Le journal radical mérite nos remerciements pour avoir attiré notre attention sur ce point.

Récapitulons :

Caisse hypothécaire : tous les membres des conseils de surveillance, d'administration, et tous les employés appartiennent au parti de l'opposition, sauf deux, trois au plus, sur vingt-quatre.

Banque cantonale : membres du conseil de surveillance, d'administration, employés et agents dans les districts, tous libéraux et radicaux, sauf un ou deux, sur dix-huit.

Caisse d'amortissement : ici la proportion est mieux établie ; tous les partis sont représentés. Si le parti de l'opposition ne dispose pas de la majorité au conseil de surveillance, il ne s'en faut, en tous cas, que d'une voix.

Banque populaire suisse, succursale de Fribourg : tous libéraux et radicaux, sauf un sur quinze.

Banque populaire de la Gruyère : tous radicaux ou publicards.

Crédit gruyérien : tous de l'opposition sauf deux, trois au plus.

Crédit foncier bullois : forte majorité publicarde.

Banque populaire de la Glâne : majorité radicale assurée.

Caisse d'épargnes et de prêts de Morat : presque tous les membres de l'administration sont radicaux, cela va sans dire.

Une seule banque par actions se trouve entre les mains des conservateurs dans le canton de Fribourg, c'est le *Crédit agricole et industriel de la Broye*.

***

Il résulte à l'évidence de cet état de choses que la puissance financière dans notre canton si foncièrement conservateur est au service de nos adversaires politiques. Cette situation est anormale et dangereuse ; elle donne sérieusement à réfléchir.

Et remarquez l'habileté du parti radical. S'agit-il de fonder une institution de crédit, on fait appel à tous, sans distinction d'opinions politiques. On parle de la nécessité de venir en aide à l'industrie, à l'agriculture, au commerce en leur facilitant les moyens de se procurer des fonds ; on fait les yeux doux aux capitaux conservateurs très utiles pour constituer et assurer le succès de l'entreprise. S'agit-il au contraire de nommer les administrateurs, directeurs, et employés, alors la tactique change. Comme il n'est plus question de faire appel au patriotisme, mais de distribuer des faveurs, ces pauvres conservateurs n'existent plus, ils ne sont plus bons à rien. Je me trompe, ils sont encore bons à quelque chose ; le désintéressement radical pousse ordinairement la générosité jusqu'à en trouver un ou deux..... pour la montre, c'est-à-dire pour relever le prestige de la Société et attirer les capitaux.

On a annoncé que la Ligue économique était enterrée. Ah ! par exemple, je connais une ligue qui existe depuis longtemps, qui vit et qui prospère, c'est la ligue financière radicale.

***

Le *Bien public* nous apprend que « M. le commandant Repond était le dernier membre conservateur du conseil d'administration de la Caisse d'amortissement. »

Tous les autres radicaux !

Que vont penser de cela M. le président Gottrau et M. le notaire Bullet, M. l'avocat Renevey et M. Kæser, négociant, M. Deschenaux, receveur, et M. le juge Petitpierre ?

Ils vont dire que le *Bien public* est un impertinent.

—

ARBORICULTURE. — A la suite du concours pour la bonne tenue des vergers qui a été inauguré cette année dans le district de la Sarine, la Société fribourgeoise d'horticulture se fait un devoir de livrer à la publicité les noms des concurrents qui ont obtenu les premières primes avec un diplôme d'honneur.

1ᵉ MM. Spæth, Nicolas, à Grangette, Villars.
2ᵉ Grangier, Alexandre, à Fribourg, propriétaire à Villarlod.
3ᵉ Page, Cyprien, fermier de M. le notaire Schorderet, à Tory (Fribourg).
4ᵉ { Berger, Florentin, à Prez. / Guisolan, Eug., syndic, à Noréaz.

Des récompenses en argent et en outils ont été accordées à six autres concurrents.

Dans ce concours, le jury, composé de MM. Roger de Boccard, président, Jungo Joseph, à Galmitz (Guin), et Castella, Hipp., jardinier au collège, a donné 6 notes de 1 à 10 points, pour : *a)* propreté du sol, *b)* fumure des arbres, *c)* formation de la couronne, *d)* nettoyage, *e)* élagage et *f)* pour l'ensemble du verger.

Au nom de la Société,

Le Secrétaire : BLANC-DUPONT. *Le Président :* Lᵉ RÆMY.

—

Société broyarde d'agriculture

A la demande du Comité de cette Société, M. Henri Berdez, professeur et directeur de l'école vétérinaire de Berne, donnera le dimanche 18 courant à 2 heures de l'après-midi, à la salle de la Grenette à Estavayer, une conférence sur l'élevage rationnel du bétail. *Le Comité.*

—

ECOLE PROFESSIONNELLE PRÉPARATOIRE. — Vu les absences assez fréquentes, surtout les jours de beau temps et probablement à l'insu des parents, ces derniers sont informés qu'ils auront à viser, tous les mois et au besoin tous les quinze jours, *le carnet de présence* qui vient d'être remis à chaque élève.

(Communiqué.)

---

†

Contrairement à ce que nous avons annoncé hier, l'enterrement de

Madame Laure
ESSEIVA-CHIFFELLE

aura lieu demain, jeudi, à 2 heures de l'après-midi. Le service funèbre se célébrera vendredi, à 8 ½ heures, dans l'église de Saint-Nicolas.

FAITS DIVERS

Dans un article que publie le *Soir*, M. Max de Nansouty rappelle que ce sont les Américains qui, pendant la guerre de Sécession, ont employé pour la première fois de véritables torpilles :

« Cependant, les Yankees faisaient fausse route en s'obstinant à employer comme torpilleurs des bateaux sous-marins qui disparaissent presque toujours dans l'explosion avec leur équipage, que l'attaque ait réussi ou non. C'est ce qui arriva, notamment, lors de l'attaque du *Housatonie*, de la frégate *New Ironsides* et du bélier confédéré l'*Albemarle*, en 1864. »

M. de Nansouty parle aussi du rôle des torpilleurs pendant la guerre chilo-péruvienne et il cite les faits suivants :

« Le 3 juillet 1880, le *Loa*, bâtiment de garde de la flotte chilienne, qui croisait en mer, aperçoit une assez grosse chaloupe à voile abandonnée, les voiles établies, et chargée de provisions fraîches alléchantes. Qu'est devenu l'équipage ? Ces bons Chiliens se le demandent à peine, tant ils se sentent joyeux à l'idée d'ajouter à l'ordinaire du bord les bonnes choses qu'ils aperçoivent dans la plantureuse chaloupe.

Un canot va la chercher : on l'approche des flancs du *Loa* et l'on se hâte de la décharger. Tout à coup, horrible explosion : une boîte de dynamite était au fond de la chaloupe, et son appareil exploseur était maintenu au cran d'arrêt par le poids des provisions que l'on vient d'enlever. Le *Loa*, malgré ses cinq cloisons étanches, sombre avec ses cent vingt-cinq hommes d'équipage ; deux ou trois seulement furent sauvés.

Quelque temps après, un autre bâtiment chilien, le *Covadonga*, rencontre dans des circonstances analogues un joli canot, vide cette fois, mais valant la peine d'être cueilli. Instruit par l'aventure du *Loa*, l'équipage du *Covadonga* s'approche avec précaution du navire suspect, l'examine de tous côtés, le palpe, le tâte : rien de dangereux, la prise est bonne. On amène donc le canot sous les palans du navire ; les palans sont embraqués, c'est-à-dire fixés aux deux anneaux que porte le canot, comme tout honnête canot, à l'avance et à l'arrière.

— Hisse! commande le capitaine.

A peine le canot soulevé, abominable explosion : il était à double fond rempli de dynamite, et son appareil exploseur relié à l'avant et à l'arrière aux deux anneaux.

Le *Covadonga* s'effondre et coule. Trente-cinq hommes, sur une centaine composant son équipage, sont noyés. »

—

On signale l'apparition, aux environs de Paris, de deux épidémies qui sévissent l'une sur les vignons, l'autre sur les romaines et les laitues, et menacent d'étendre leurs ravages sur toute la France.

La première de ces épidémies a pour cause la présence d'un champignon microscopique qui remplit les écailles d'un bulbe et la base des feuilles des vignons comestibles d'une poudre noirâtre assez semblable a de la poussière de charbon.

La deuxième épidémie est également causée par un champignon, mais très différent du premier et qui corrompt ou dessèche les feuilles des laitues et des romaines et en arrête le développement.

Les *végétaux atteints par ces* champignons sont des plus dangereux pour l'alimentation et peuvent occasionner sur l'économie animale des désordres très graves, assez semblables dans leurs effets au croup et à l'angine.

—

Entre mendiants :

— Tu me demandes la main de ma fille pour ton fils. Reste à savoir si le petit a de quoi nourrir une famille.

— Qu'à cela ne tienne! Tu sais que j'ai toute ma clientèle dans le faubourg Saint-Denis et le faubourg Saint-Martin ?

— Eh bien! après ?

— Eh bien! le jour des noces, je cède à mon fils le faubourg Saint-Denis.

Bibliographie

Voici le sommaire du N° 15 (11 mai) du *Cosmos*, Revue des Sciences et de leurs applications :

Tour du monde : *Chauffage des trains par* l'électricité ; nickelage des tubes en laiton ; transports de petites forces à petites distances ; la mort absolue ; les spirites ; dispensaires d'enfants ; bouteilles en papier ; utilisation des débris d'ardoises ; sur l'acide carbonique solide ; transport hydraulique des betteraves ; la rupture des membres chez les crustacés ; influence de la couleur du plumage sur la ponte des œufs ; centenaire de Blanchard et du docteur Jeffries ; la mer calmée par l'huile ; une torpille terrestre ; éruption du Vésuve ; le musée de Cluny.

L'électricité à la maison ; un canon mystérieux ; appareil à aiguiser ; un nouveau cotonnier ; *culture du* topinambour ; médecins aux Indes ; clinique ophtalmologique ; microgymas géologiques ; instruments agricoles.

Sociétés savantes : académie des sciences.

Variétés : conférence à des enfants.

Dix-sept gravures explicatives sont intercalées dans le texte.

Le *Cosmos* paraît toutes les semaines en un cahier in-8° de 32 pages. Bureaux : 8, rue François Ier, à Paris.

M. SOUSSENS, *Rédacteur.*

Merinos et Cachemirs double largeur (pure laine garantie) **80 cent. l'aune** ou 1 fr. 35 le mètre par coupes de robes ou par pièces entières est expédié franco de port par la maison *Oettinger et Cie, Centralhof, Zurich.* (O 153)

P.-S. Collections d'échantillons à disposition.

OBSERVATOIRE METEOROLOGIQUE DE FRIBOURG

BAROMÈTRE

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 h. et 7 h. du soir.

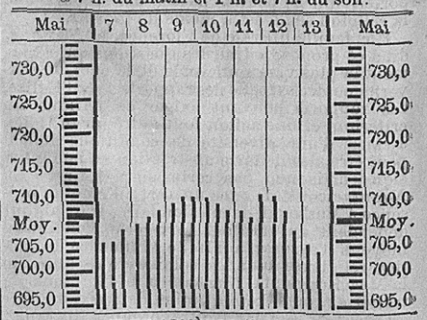

THERMOMÈTRE (Centigrade)

Mai	7	8	9	10	11	12	13	Mai
7 h. matin	8	7	5	5	9	4	6	7 h. matin
1 h. soir	13	7	11	15	15	12	8	1 h. soir
7 h. soir	12	6	7	12	9	9		7 h. soir
Minimum	8	6	5	5	9	4		*Minimum*
Maximum	13	7	11	15	15	12		*Maximum*

Pour tout ce qui concerne les Annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité

ORELL, FUSSLI & Cie, 69, rue des Epouses, FRIBOURG

A louer

Pour la Saint-Jacques, le magasin de la maison N° 19, Grand'Rue, à Fribourg. (O359)

DEMANDE DE PLACE

Un jeune étranger, versé dans le commerce et possédant la connaissance des langues allemande, anglaise, française et scandinave, cherche un bon emploi à des conditions très modérées.

Adresser les offres sous les init. C. C. 200 à MM. *Orell, Fussli et Cie, à Fribourg.* (O361)

LA MAISON

HEER-CRAMER

à Lausanne

Offre un choix considérable de **Tissus** pour **Ameublements, Rideaux** et **Tentures.**

Cretonnes, depuis 1 fr. 25 le mètre.

Tissus Phormimus, grand assortiment, 130 cm. large, depuis 2 fr.

Rideaux encadrés, depuis 12 fr. le rideau.

Bordures pour rideaux et tentures, depuis 75 cent. le mètre.

Tissus laine, unis et fantaisie, depuis 5 fr. 50.

Tissus soie et mi-soie, en 130 cm. de large, depuis 12 fr. (O5515L) (O 281)

Envoi des échantillons franco.

PLUS DE

punaises, ni cafards

Remède infaillible et succès complet au moyen de la poudre Hahn de Genève. (O349)

Dépôt à Fribourg : *Pharmacie* **Pittet.**

Exiger la signature C. HAHN, sur la bande.

DÉPOT DE VINS

Blancs & Rouges

ouverts et en bouteilles, à des prix avantageux, chez (O 335)

Auguste PEYRAUD, à Bulle.

UNE FABRIQUE DE CHAPEAUX

de Palmier et de Panama,

de l'Alsace-Lorraine

demande pour la Suisse et pour l'étranger, des représentants à la commission connaissant bien la partie et la clientèle. — Inutile de se présenter sans références sérieuses. — S'adresser à l'agence suisse de publicité *Orell, Fussli et Cie, à Fribourg,* sous les initiales, **J. P. V.** (O 344)

VIE MERVEILLEUSE

DU

B. NICOLAS DE FLUE

d'après le procès authentique de canonisation

par le R. P. **C. BOVET,** des Mineurs conventuels.

Prix : 75 cent.

PRIMÉ A PLUSIEURS EXPOSITIONS

Diplôme à l'Exposition nationale suisse de Zurich

BITTER FERRUGINEUX DENNLER

INTERLAKEN

Cette combinaison très réussie du Bitter stomachique avec le fer organique est employée avec succès contre l'**appauvrissement du sang** et ses suites, **chlorose, faiblesses,** etc. Excellent fortifiant pour les deux sexes dans les cas de convalescence lente ; il se recommande aussi, autant aux vieillards débiles que, étendu d'eau, aux adolescents. On l'emploie également avec succès contre la **diphtérie** à son début.

Aux personnes qui ne pourraient se rendre aux stations climatériques ou balnéaires, le « BITTER FERRUGINEUX DENNLER » rend d'excellents services. Il est beaucoup prescrit par les médecins. (O 357)

Dépôts à *Fribourg :* MM. Boéchat et Bourgknecht, et Schaller, pharmaciens ; Ch. Lapp, pharmacien-droguiste ; J. Kæser, négociant. *Romont :* Comte et Louis Robadey, pharmaciens. *Bulle :* Rieter, P. Sudan, Gavin, pharmaciens ; Baudère, négociant. *Estavayer :* Porcelet, pharmacien. *Châtel-St-Denis :* Wetzstein, pharm. *Morat :* Wegmuller et Fr. Golliez, pharmaciens.

LIVRE DE LECTURE

POUR LES

écoles primaires du canton de Fribourg

DEGRÉ INFÉRIEUR

Livre obligatoire pour les écoles françaises du canton de Fribourg.

PRIX : 50 centimes.

En vente à l'Imprimerie catholique.

VIE DE MGR COSANDEY

PAR

M. l'abbé J. GENOUD, professeur.

PRIX : 3 fr. (franco).

Volume de 320 pages, avec portrait en phototypie.

69 Rue des Epouses 69

FRIBOURG

Pour insérer rapidement des annonces dans tous les journaux de la ville, du canton, de la Suisse et de l'étranger, adressez-vous directement à l'Agence de publicité

ORELL FUSSLI & Cie

à Fribourg,

69, Rue des Epouses, 69

Expédition prompte et soignée. Prix originaux.

DEVIS SUR DEMANDE

FRIBOURG

69 Rue des Epouses 69

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

OUVRAGES

POUR LE

MOIS DE MARIE

La guirlande virginale ou Mois de Marie nouveau, par M. l'abbé Am. LABETOULLE, aumônier du Lycée de Limoges. 3e édition. Joli vol. in-18 de 250 pages, 2 fr.

Mois du chrétien ou lectures pour le Mois de Marie, par M. l'abbé MILLOT, curé-doyen de Saint-Sauveur, 1 fr. 50

Mois de Marie dominicain, ou Marie honorée par les Saints et les Saintes de l'Ordre de Saint-Dominique, par Mlle Marie de BEAUFORT, 1 fr. 50

Veillées du Mois de Marie, guirlandes d'histoires, par le chanoine J. M. A., 75 cent.

Une fleur à la Reine des Cieux pour tous les jours du Mois de Mai. Extrait de « Marie, notre gloire et notre espérance », par l'auteur de « Allons au Ciel », 1 fr.

Couronne de Mai ou Mois de Marie des paroisses, par l'auteur de « l'Eucharistie méditée », approuvée par Mgr l'Evêque d'Autun, 1 fr. 50

Essais sur le Mois de Marie, par l'abbé ALIZON.

Tome Ier. — *Marie-Mère,* 1 fr. 20

Tome IIe. — *Marie-Médiatrice,* 2 fr.

Tome IIIe. — *Marie-Modèle,* 2 fr.

Mois de Marie tiré des Pères de l'Eglise et des mystiques par le chanoine HUMBERT, docteur en théologie, beau volume de 480 pages, 3 fr.

Les Joies, les Douleurs et les Gloires de Jésus et de sa Mère. Nouveau mois de Marie, par le chanoine HERBET, 4e édition, volume de 420 pages, encadrements filets rouges et vignettes, 2 fr.

Etat et Grandeurs de Marie dans l'Incarnation, extrait des œuvres du cardinal de Bérulle, 2 fr.

Mois de Marie sur un plan nouveau, par l'auteur du *Mois du Sacré-Cœur,* 5e édit., augmentée d'exemples pour chaque jour, 1 fr. 60

Mois de Marie des âmes intérieures, 1 fr. 50

Manuel de dévotion au Cœur immaculé de Marie, 3e édition, 45 cent.

Mois de Marie pour tous, 15 cent.

Petit Mois de Marie, par l'auteur des *Paillettes d'Or,* 120e édition, 20 cent.

Les trois Mois de Marie, 30 cent.

Mois de Marie, prêché à Nancy, par l'abbé BLANC, missionnaire apostolique, 3 fr.

Mois de Marie, contemplations sur les mystères, par le P. LEFEBVRE, 9e édit., 2 fr. 50

Nouveau petit Mois de Marie, par l'abbé PERRIER, 2e édition, 10 cent.

Du culte de la Très Sainte-Vierge, par Monseigneur PAVY, 2e édition, 1 fr.

Mois de Marie de N.-D. de Lourdes, par LASSERRE, 51e édition, 2 fr.

Mois de Marie des pèlerinages, par Alfred de PERROIS, 3e édition, 1 fr. 50

Le Mois de Mai tiré de l'année de Marie, par l'abbé DECLÈVES, petite brochure, encadrements filets rouges, 30 cent.

Mois de Marie, vertus, titres, dévotions, prières, par le P. LEFEBVRE, 6e édition, 2 fr. 50

Nouveau Mois de Marie. Couronne des fêtes de la Très Sainte-Vierge, 1 fr. 50

Le Mois de la Reine du Ciel ou le *Salve Regina,* par le P. DENIS de la Compagnie de Jésus, 2 fr. 50

Les Fleurs de Marie ou sa vie, ses fêtes, ses vertus, 2 fr. 50

Les Gloires de Marie, par saint Alphonse de LIGUORI. Traduction nouvelle par le P. Eugène PLADYS, Rédemptoriste. 2 vol. in-12, enrichis d'une belle gravure de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, 5 fr.

Fondements du culte de Marie, par M. l'abbé GÉRARDIN, missionnaire apostolique. — Un joli vol. in-18, 2e édit., *franco,* 2 fr.

Petit office de l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge, approuvé par N. S. P. le Pape Innocent XI, l'an 1678. 1 vol. in 32 de 56 pages, 50 cent.

Nouvelle imitation de Marie. Ad Jesum per Mariam, par M. l'abbé ALIZON, 1 fr.